
LA CR IX

DE SAINT-GILLES

N° 123 - octobre 2013

« Vous tous, marchez sous la croix et criez : "Toulouse"
C'est pour la croix que nous avons tout laissé,
pour que Toulouse soit toujours protégée du Ciel »

Raymond de Saint-Gilles

La Foi, cet antidote

Le monde moderne semble marcher sur la tête. Comme tout le monde vous vous faites sans doute cette réflexion. Il est vrai que le bilan d'une année de pouvoir exercé par le gouvernement actuel résume à lui seul l'étendu des dégâts subis par notre société depuis des décennies. L'athéisme se répand quotidiennement et ceci à grande vitesse, disons même qu'il grandit « à vue d'œil ». S'ajoute aussi l'islamiste galopant qui inquiète nos contemporains et nos milieux traditionalistes.

La caractéristique de tous ces maux se manifeste par un esprit athée qui touche tous les domaines. Il suffit d'ouvrir les yeux pour le constater. La loi sur le mariage qui fait la honte de notre pays, les projets de lois ou les modifications de celles existantes sur l'euthanasie, la bioéthique et autres cellules souches ; le plan diabolique au titre ronflant d' « abcd de l'égalité » mis en place pour pervertir les âmes innocentes dès les classes maternelles, mais aussi tous les autres mensonges qui sont encore « dans les cartons », tout cela décrit un état d'esprit qui domine un peu plus chaque jour notre société. Il n'est pas difficile de s'apercevoir combien dans l'ensemble, comme dans le détail, ces législations s'opposent directement à la loi de Dieu. Nos modernes ont beau jeu de faire croire qu'il n'existe pas de loi au dessus des lois humaines. Ils s'en mordront les doigts un jour, quand la réalité se rappellera à leur bon souvenir. Alors, « il y aura des pleurs et des grincements de dents » dit Notre-Seigneur dans les évangiles. On ne se moque pas de Dieu très longtemps sans en subir tôt ou tard les conséquences. Si l'âme des individus est jugée après la mort, les sociétés, quant à elles, sont punies ou récompensées dès cette terre.

Nous voyons les effets, mais souvent nous ne remontons pas à la cause. Si le mal avance, c'est qu'il ne rencontre pas d'obstacle sur sa route. Alors comme une maladie, il se propage, et ceci d'autant plus vite qu'aucun remède n'est appliqué sur ce grand corps social malade. Pourtant l'antidote existe. C'est notre Foi et l'esprit de foi qui l'accompagne. Au fond, ce qui tue notre société, c'est son refus de Dieu et par voie de conséquence l'insubordination à Sa loi. Les

hommes aujourd'hui réitèrent le « *Non serviam* » de Lucifer. Ce qui sauvera notre société sera donc au contraire de reconnaître le souverain domaine de Dieu sur le monde. C'est possible par la Foi et en vivant conformément à la Foi.

Nous voyons malheureusement encore trop de bonnes volontés qui dénoncent le mal mais ne veulent pas accepter le médicament. Beaucoup cherchent dans des moyens seulement humains une solution que seule la grâce de Dieu peut apporter. Comment s'opposer à l'Islam, comment faire taire l'athéisme arrogant de notre société avec des pansements inefficaces tel que l'œcuménisme, la licence des mœurs et le libéralisme ? Comment peut-on faire face aux hérésies et aux erreurs professées partout si les catholiques ne se définissent plus que comme des « croyants non pratiquants » ?

Ce qu'il nous faut c'est une société qui soit imprégnée de l'esprit de Dieu, du respect dû au Seigneur, d'un vrai sens du surnaturel qu'apporte la Foi. Se sont là les véritables fondements de l'ordre qui redressera la société. Cette fermeté de la Foi, nous devons la retrouver dans la législation, mais nous devons aussi la développer dans notre propre âme. Toutes nos pensées, toutes nos actions doivent avoir comme référence et appui la Foi de notre baptême. Sinon, au lieu de convertir, nous courrons le risque de nous faire emporter nous-mêmes par le flot qui dévaste le monde.

La ligne de front traverse notre cœur. Sachons donc fortifier notre intelligence ! Au lieu de nous décourager et de nous plaindre, commençons ou continuons à organiser notre propre vie pour qu'elle soit apte à nous rapprocher du bon Dieu. La Foi, en nous faisant connaître le Sauveur, nous conduit à l'aimer et à le servir. En ce mois d'octobre, nous sommes fiers de rappeler que Notre-Dame du Rosaire a gagné de grandes batailles contre l'Islam et l'athéisme. Mais n'oublions pas qu'elle les remportait avec l'aide de soldats courageux qui ne craignaient pas de partir au combat avant tout avec la Foi comme étendard.

Abbé Philippe BRUNET

En cette période de rentrée universitaire et scolaire, nous proposons à votre lecture, la dernière lettre aux parents, amis et bienfaiteurs de l'Institut Universitaire Saint-Pie X. M. l'Abbé François-Marie Chautard, Recteur, y présente le devenir professionnel de nos étudiants. Ces paroles permettront sans aucun doute, aux parents de comprendre l'enjeu de mettre leurs enfants dans de bonnes écoles et un excellent moyen de les rassurer sur leur avenir. Si cela n'exempte pas les étudiants du travail pour obtenir de bons résultats, nous nous rendons compte cependant que loin de fermer des portes, les études accomplies dans les écoles de la tradition, en ouvrent de grandes vers le milieu professionnel.

Chers parents, bienfaiteurs et amis,

Que peut-on faire après une licence de lettres classiques ? de philosophie ? d'histoire ? Ne peut-on s'orienter que vers l'enseignement dans une société qui s'en désintéresse de plus en plus ? Est-il raisonnable d'orienter des jeunes bacheliers vers des filières apparemment si peu ouvertes au monde professionnel ?

De toute évidence, le premier rôle de la faculté n'est pas de donner un métier. Le but premier de l'université est de former l'esprit et de lui transmettre un savoir. La licence – ou la maîtrise jusqu'alors délivrée – n'est pas une patente professionnelle ni la reconnaissance d'un savoir-faire.

Cependant, loin de fermer la porte à un débouché professionnel, les licences littéraires offrent de nombreuses voies d'accès au monde du travail. Hélas, les débouchés naturels, courants et possibles des filières littéraires sont méconnus. C'est, à vrai dire, une palette professionnelle extrêmement large qu'offre un profil littéraire. À condition de poursuivre une à deux années d'études professionnalisantes après la licence.

On sait parfois que les études littéraires aboutissent aux métiers de la communication (journalisme, publicité : Marine B, après une maîtrise de philosophie en 2012, a été prise au CELSA), aux métiers du livre (édition, librairie), de l'urbanisme ; on ignore souvent que ces filières débouchent sur d'autres domaines du monde de l'entreprise.

Les grands secteurs de l'entreprise ouverts aux littéraires

Outre l'ingénierie, l'entreprise comporte les domaines du commerce, des finances et des ressources humaines. S'il est évident que le bassin des ingénieurs est alimenté presque exclusivement par les filières scientifiques, le monde du commerce et des finances ouvre ses portes aux littéraires. 30 % des élèves des grandes écoles de commerce proviennent de filières

non scientifiques, 10 à 15 % de littéraires (histoire, droit, lettres classiques, sciences politiques, etc.) (1). Plusieurs de nos anciens ont déjà choisi avec succès cette possibilité. En 2012, Isaure P., ayant brillamment achevé sa licence de lettres classiques a intégré en deuxième année (sans passer par les deux années préparatoires scientifiques ni la première année de commerce) une grande école de commerce de province.

Le quatrième grand domaine de l'entreprise, le secteur des « ressources humaines », recrute très volontiers des étudiants issus des sciences humaines, discernant en eux une culture générale, un esprit d'analyse et de critique les prédisposant aux délicates problématiques de la gestion du personnel. En 2012, Sixte DSL a suivi cette filière après une maîtrise de philosophie.

C'est donc trois des quatre grands secteurs de l'entreprise qui recrutent des littéraires. Encore faut-il préciser qu'il s'agit de domaines professionnels aux multiples ramifications, à l'évolution de carrière possible, et aux salaires suffisants pour faire vivre décentement une famille.

La fonction publique

Parmi les critères d'accès aux concours administratifs de la catégorie A (la plus élevée, pour devenir, avec des responsabilités et des champs d'activité fort divers, attaché territorial, chef de service marchés publics, inspecteur du trésor, conseiller d'éducation, etc.) figure l'obtention d'une licence, quelle qu'elle soit. Après sa licence d'histoire, une année de préparation aux concours à l'IPAG, et une année de formation après la réussite du concours (année rémunérée), Hélène M a obtenu un poste de cadre au sein de l'administration (chef de service marchés publics).

Du métier de documentaliste à celui d'officier en passant par Sciences-Po

Bernard DP, après une licence d'histoire à l'Institut et de droit à Assas, a réussi le concours de Sciences-Po ; Jean H celui de Saint-Cyr ; Sophie R, après une double licence de lettres classiques et d'histoire, a intégré en maîtrise l'École des Chartes ; Elisabeth R, après un Master d'histoire, s'est orientée vers le métier de documentaliste (ce qui existe dans le public ou le privé) en suivant un Master professionnalisant en deux ans avant d'entrer dans le monde du travail.

La voie royale du professorat

Mésestimée en France, la profession d'enseignement est pourtant l'une des plus belles qu'un homme puisse exercer, et elle est, Dieu merci, régulièrement choisie par les étudiants de l'Institut Saint-Pie X. À l'heure où il est de bon ton de se lamenter sur le malheur des temps, l'inculture et l'abrutissement des esprits, il

importe de rappeler la noblesse du métier de maître. Quoi de plus beau en effet que d'éveiller une intelligence, de la former, de l'initier au discernement du vrai, de la rendre capable de se nourrir de la vérité et de la chérir, quoi de plus noble que de former des cœurs à l'amour des vrais biens, au milieu d'un monde qui excelle à aveugler l'esprit et avilir les âmes ?

La Formation des Maîtres contribue depuis 2002 à fournir chaque année un contingent de maîtres, de professeurs, d'institutrices. Le professorat attire ainsi 34% de nos anciens entrés dans la voie professionnelle (selon des statistiques sur les étudiants sortis de l'Institut après 2007).

Un licencié de lettres classiques ou de philosophie ne peut certes prétendre poursuivre un certain nombre de carrières réservées aux « scientifiques » (médecin, ingénieur par exemple). Il peut toutefois, comme les exemples montrés ici, postuler à une foule de métiers possibles.

La raison de ce succès

En effet, quoi qu'il en soit de la spécificité initiale de leur formation, les qualités acquises au cours de leurs études conduisent rapidement les anciens étudiants de sciences humaines dans des postes de conseil et de direction avec toute la diversité de compétences exigées dans la gestion des hommes, l'organisation du travail, les projets à long terme, etc.

Cette richesse s'explique par les aptitudes acquises au cours d'une licence littéraire. Un minimum d'expérience professionnelle montre qu'au-delà d'une compétence technique indispensable, les qualités requises dans le monde professionnel, notamment au niveau des cadres, sont liées à une formation de l'esprit.

L'esprit de réflexion, la finesse de l'analyse, la pertinence de la critique, l'art de construire un projet cohérent et de le présenter clairement, ne dépendent pas d'une compétence purement technique mais d'une formation de l'esprit. Et cette formation ne s'obtient pas en quelques semaines. C'est le résultat d'années d'études durant lesquelles l'esprit est lentement mais durablement affiné, éveillé, aiguisé.

Or, bien plus que les autres disciplines, les matières littéraires ont l'art de former un esprit tout en le nourrissant de connaissances diverses. La connaissance du cœur humain ne s'apprend certes pas dans les livres. Mais la finesse psychologique n'est pas l'apanage des incultes et des ignares. Et Dieu sait si la gestion des hommes exige de connaître les notions élémentaires de la psychologie. Le contact avec les hommes, qu'il s'agisse de collègues ou de clients, dépasse souvent le cadre étroitement limité du travail strictement dit. Si un cadre ne dispose d'aucune connaissance autre que celle de son travail « technique », les rapports humains en pâtiront, tandis qu'une certaine culture générale, une patine de l'esprit, fourniront d'autres éléments de contact, de relations, d'amitié.

Il est grand temps que l'on redécouvre la valeur des études littéraires, y compris dans son rayonnement professionnel, et qu'on puisse offrir à une jeunesse souvent déboussolée et ignorante des repères clairs et une formation solide qui leur sera aussi bénéfique durant toute leur vie professionnelle. Tel est, modestement, ce que nous nous employons à faire à l'Institut Saint-Pie X avec votre aide précieuse dont nous vous remercions.

Abbé François-Marie Chautard, Recteur

(1) Chiffre donné par Camille Lamotte, « Écoles de commerce : la nouvelle voie royale des littéraires », Le Point 2013, 7 juin 2012, p. 112.

Institut Universitaire Saint-Pie X
21 rue du Cherche-Midi
75006 PARIS
01 42 22 00 26
Site : <http://iuspx.free.fr>

Diplômes et formations auxquels prépare

l'Institut :

- Licences européennes et Maîtrises en Lettres Classiques,
- Philosophie et Histoire,
- Formations des Maîtres,
- Latin vivant.

Groupes et activités autour du Prieuré

- Catéchisme des enfants :

M. l'abbé Fernandez & Mme Horblin (05 61 74 27 93)

- Groupe scout :

M. Jean-Baptiste MEUGNIOT, Chef de groupe pour les louveteaux et les scouts (09.53.63.59.55)

- Étudiants catholiques de Toulouse (E.C.T.) :

M. l'abbé de Lassus
& M. Nicolas LEBOURG (06 31 12 05 21)

- Tiers-Ordre de la FSSPX : M. l'abbé Fernandez (prieuré)

- Œuvre des Foyers Adorateurs :

Mme Joly (06 51 41 74 81)

- La classe des Mamans (école Saint Jean Bosco) :

Mme Joly (06 51 41 74 81)

- Table de presse :

à Toulouse M. Cadiet (05 61 48 19 84)
à Castres Mme Fétis (05 63 72 11 35)

- Ouvroir à Castres : Mme Badaroux (05 63 50 09 67)

LE POURQUOI DES BÉNÉDICTIONS

Les fidèles peuvent bénir quelquefois. Ainsi un père de famille peut bénir ses enfants chaque soir, avant le coucher ; la mère bénit le pain avant de le rompre ; et nous même lorsque nous faisons sur nous le signe de croix, nous indiquons par là que nous appartenons à Dieu et que nous implorons sur nous sa bénédiction.

Outre ces bénédictions privées recommandées par une louable coutume, l'Église possède aussi des bénédictions officielles, qu'elle a renfermées dans un livre, le *rituel*. Le rituel comprend les bénédictions réservées aux prêtres. Dans les prières qui accompagnent ces bénédictions, l'Église demande à Dieu de bien vouloir répandre sur nous sa bonté. Pourtant la grâce de Dieu n'est pas produite ipso facto par ces cérémonies. Elles disposent à la grâce. Ce sont des sacramentaux et non des sacrements. Parmi ces bénédictions, certaines concernent les personnes, sur lesquelles on implore l'aide de Dieu en raison des circonstances particulières ou elles se trouvent (maladies, grossesse...). Enfin, un certain nombre de bénédictions s'appliquent en particulier sur des animaux ou des objets. Nous ne devons pas nous en étonner. Aucune action, aucune activité n'est indifférente, puisque nous devons tout faire pour la gloire de Dieu. L'Église demande par ces bénédictions la grâce de tout faire concourir à la gloire de Dieu et d'obtenir un jour la contemplation de cette gloire.

Certaines bénédictions sont réservées à l'évêque, comme le calice qui doit contenir le précieux sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ et sont contenues dans un livre spécial nommé le *pontifical*.

LA DÉVOTION À SAINTE PHILOMÈNE

Parmi les dévotions qui se sont révélées d'une grande actualité depuis un certain nombre d'années, il y a sans nul doute, la dévotion à sainte Philomène, la petite sainte du curé d'Ars. Pour une raison que nous ignorons mais que nous sommes bien obligés de constater, le Bon Dieu accordé de grandes grâces et une impressionnante efficacité aux demandes qui sont faites par l'intercession de sainte Philomène. Beaucoup d'entre vous en ont été les témoins, sans parler de l'école saint Jean Bosco qui a envers elle une grande dette de gratitude. Parmi les pratiques les plus usitées envers sainte Philomène, on distingue

surtout les neuvaines et les triduums. Presque toutes les grâces obtenues ont été le résultat de neuvaines bien faites en son honneur. Quand on a une grande grâce à demander, il est recommandé de suivre le plan suivant. Ce plan correspond à celui des grandes neuvaines. Il est astreignant, certes, mais à la mesure de l'importance de la grâce demandée.

1. Orner un petit oratoire avec l'image de la sainte.
2. Tenir si on le peut une lampe allumée durant le temps que dure la neuvaine ou le triduum.
3. Assister à la messe chaque jour de la neuvaine, s'il est possible, ou du moins communier spirituellement.
4. Il est bon de porter sur soi une médaille de sainte Philomène, au moins pendant la neuvaine.
5. Il est utile de méditer chaque jour sur une vertu de sainte Philomène afin d'en tirer des conclusions pratiques pour l'amélioration de la vie.
6. Réciter chaque jour une prière à sainte Philomène suivie d'une dizaine de chapelet ou treize fois l'invocation : *sainte Philomène, vierge et martyre, priez pour nous*, en l'honneur de ses treize années de vie sur cette terre.

PRIÈRES À SAINTE PHILOMÈNE

POUR DEMANDER UNE GRÂCE : Ô Vierge fidèle et glorieuse martyre, sainte Philomène, qui opérez tant de miracles en faveur des pauvres et des affligés, ayez pitié de moi. Vous connaissez la multitude et la diversité de mes besoins. Regardez-moi à vos pieds, plein de misères mais rempli d'espoir. J'implore votre charité, Ô grande sainte ! Dans votre bonté écoutez-moi, et obtenez de Dieu une réponse favorable à la demande que je dépose humblement devant vous... (*spécifiez votre demande*).

Je suis fermement convaincu que grâce à vos mérites, au mépris, aux souffrances et à la mort que vous avez endurés, unis aux mérites de la Passion et de la Mort de Jésus, votre Époux, j'obtiendrai ce que je vous demande et, dans la joie de mon cœur, je bénirai Dieu qui est si admirable dans ses saints.

*Notre Père... Je vous salue... Gloire au Père...
Sainte Philomène, priez pour nous. (3 fois)*

La Chronique en images

Les travaux à l'école St-Jean-Bosco, suite...



1 - Arrivée des blocs sur chenilles



2 - Installations des blocs de maçonnerie sur le terrain de l'école



3 - Installation des classes



4 - Aménagement et finition des bâtiments

POUR LA CONVERSION D'UN PARENT : Sainte Philomène si compatissante et si sensible à la perte des pêcheurs, je recommande à votre tendre sollicitude N..... afin que vous lui obteniez des grâces de conversion et de salut.

DANS UN CHOIX IMPORTANT : Grande sainte Philomène, à qui le ciel a révélé ses volontés sur vous et qui avez mis vos complaisances dans la loi du Seigneur, obtenez-moi la grâce de connaître à quel état la Providence me destine. Ne souffrez pas que je me trompe sur ce choix important d'où dépend mon bonheur en ce monde et peut-être mon salut éternel, mais faites qu'éclairé sur la divine volonté, et fidèle à la suivre, je m'engage dans la voie qui doit conduire à la bienheureuse éternité.

ORAISON JACULATOIRE : Sainte Philomène, vierge et martyre, glorieuse épouse du Christ, donnez-nous votre esprit, votre cœur, vos vertus, intercédez pour nous, priez pour nous.

Pour joindre les prêtres du prieuré

Aux heures de bureau, vous pouvez joindre les prêtres aux numéros suivants ou en utilisant les coordonnées indiquées en bas de page, après les éphémérides.

M. l'abbé Brunet : 06 85 74 94 89 /
abbe.brunet@laposte.net

M. l'abbé Fernandez : 06 52 87 49 86

M. l'abbé de Lassus : 06 40 50 15 45 /
delassusjean@gmail.com



5 - Les classes sont prêtes à recevoir les élèves... J-1 avant la rentrée !

PÈLERINAGE DU CHRIST-ROI

Pèlerinage international sous la direction spirituelle de la
Fraternité Saint Pie X

à **LOURDES**

26 et 27 octobre 2013



**83€ par personne en chambre double
(ou 106€ en chambre simple)**

Ce prix comprend : le transport en car grand tourisme et la
pension complète en hôtel 3 étoiles
Hôtel de Paris *** 5 rue Sainte Marie
65100 LOURDES - 05 62 94 21 04

INSCRIPTIONS :

au téléphone ou à la sortie des messes

Toulouse : **M. NAVARRO 05 61 24 18 72**

Castres : **M. PUIG 05 63 59 89 64**

Règlement à l'ordre de

«FSSPX - Prieuré Saint Dominique»

Paiement à l'inscription s.v.p.

PROGRAMME :

SAMEDI 26 OCTOBRE :

7h15 : Départ de Castres (Place de l'Albinque)

8h30 : Départ de Toulouse (gare routière Matabiau)

12h30 : Arrivée à Lourdes (repas tiré du sac)

14h30 : MESSE SOLENNELLE

16h00 : CHEMIN DE CROIX

19h00 : Dîner à l'hôtel

21h15 : PROCESSION AUX FLAMBEAUX

suivie de la veillée de prière à la grotte

DIMANCHE 27 OCTOBRE :

7h30 : Petit déjeuner à l'hôtel

9h30 : GRAND MESSE SOLENNELLE

11h30 : CHAPELET À LA GROTTÉ

12h30 : Déjeuner à l'hôtel

15h00 : VÊPRES, PROCESSION DU TRÈS
SAINT SACREMENT,

et bénédiction des malades.

18h00 : Retour.

Présence des prêtres du prieuré

Jours et lieux de présence habituelle des prêtres pendant l'année scolaire.

M. l'abbé Brunet :

au Férétra : le 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} dimanche du mois ;
en semaine, le lundi & mercredi ;
2^{ème} et 4^{ème} samedi du mois.

à Castres : le 4^{ème} dimanche du mois.

à Montauban : le jeudi (sauf le 3^{ème} du mois).

à l'école St-Jean-Bosco : le vendredi.

M. l'abbé Fernandez :

au Férétra : le 1^{er}, 3^{ème} et 4^{ème} dimanche du mois ;
en semaine, le mardi & vendredi ;
1^{er} et 3^{ème} samedi du mois.

à Castres : le 4^{ème} dimanche du mois et le 1^{er} vendredi
du mois.

à Mautauban : le 3^{ème} jeudi du mois.

à l'école St-Jean-Bosco : le jeudi.

M. abbé de Lassus :

au Férétra : le 2^{ème} et 4^{ème} dimanche du mois ;
en semaine, le jeudi ;
5^{ème} samedi du mois.

à Castres : le 1^{er} et 3^{ème} dimanche du mois et le 1^{er}
samedi du mois.

à l'école St-Jean-Bosco : le lundi au vendredi (sauf le
mercredi).

Cours de Catéchisme pour adultes

par M. l'abbé Brunet

2^{ème} et 4^{ème} samedi du mois à 11h

Cette année, le cours de catéchisme pour adultes
sera donné à la chapelle du Férétra le samedi matin
à 11h deux fois par mois (le 2^{ème} et 4^{ème} samedi du
mois). Ce cours s'adresse à tous ceux qui désirent
apprendre ou revoir leur catéchisme.

Dates des cours pour le 1^{er} trimestre :

**28 septembre / 12 octobre / 9 novembre / 23
novembre et 14 décembre.**

Cours d'Histoire de l'Église

par M. l'abbé Fernandez

1^{er} samedi du mois à 18h15

M. l'abbé Fernandez continue son cycle de cours
d'histoire de l'Église. Il donnera désormais ce cours
une fois par mois le 1^{er} samedi du mois au Férétra
à 18h15, après la messe de 17h30

Dates des cours pour le 1^{er} trimestre :

5 octobre / 7 décembre

*N.B. : le cours de catéchisme pour les enfants a
lieu, comme les années précédentes, à la chapelle
du Férétra le samedi matin à 11h.*

ÉPHÉMÉRIDES DU MOIS D'OCTOBRE 2013

MOIS DU ROSAIRE

	Notre-Dame du Férétra TOULOUSE	Prieuré St Dominique GRAGNAGUE	École St Jean Bosco TOULOUSE	Chapelle du Sacré-Cœur CASTRES
mardi 1^{er} octobre de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h15 messe basse	
mercredi 2 octobre Fête des Sts Anges Gardiens	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			
jeudi 3 octobre Ste Thérèse de l'enfant Jésus, docteur de l'Église	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			
vendredi 4 octobre St François d'Assise, confesseur <i>1^{er} vendredi du mois</i>	17h30 : Heure Sainte & confessions 18h30 : messe chantée		11h15 messe basse	Pas de messe En raison de la récollecion de doyenné
samedi 5 octobre De la Sainte Vierge <i>1^{er} samedi du mois</i>	15h : permanence du prêtre (abbé Fernandez) 17h Office du Rosaire 17h30 : messe basse 18h30 : cours d'Histoire de l'Église			17h30 confessions 18h messe basse
dimanche 6 octobre 20 ^{ème} dimanche après la Pentecôte <i>Solennité de ND du Rosaire</i>	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée			10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
lundi 7 octobre Fête de N-D du Saint Rosaire			7h15 messe basse	
mardi 8 octobre Ste Brigitte de Suède, veuve	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h15 messe basse	
mercredi 9 octobre St Jean Leonardi, confesseur		11h30 messe basse		
jeudi 10 octobre St François Borgia, confesseur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			
vendredi 11 octobre Maternité de la Très Sainte Vierge Marie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h15 messe basse	
samedi 12 octobre De la Sainte Vierge	11h cours de catéchisme pour adultes 15h : permanence du prêtre (abbé Brunet) 18h30 : messe basse	11h30 messe basse		
dimanche 13 octobre 21 ^{ème} dimanche après la Pentecôte	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée			10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
lundi 14 octobre St Callixte 1 ^{er} , pape et martyr	Exceptionnellement, pas de messe à 18h30			
mardi 15 octobre Ste Thérèse d'Avila, vierge	18h : confessions 18h30 : messe basse			
mercredi 16 octobre Ste Hedwige, veuve	Exceptionnellement, pas de messe à 18h30			
jeudi 17 octobre Ste Marguerite Marie Alacoque	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			
vendredi 18 octobre St Luc, évangéliste	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h15 messe basse	
samedi 19 octobre St Pierre d'Alcantara, confesseur	15h : permanence du prêtre (abbé Fernandez) 18h30 : messe basse			
dimanche 20 octobre 22 ^{ème} dimanche après la Pentecôte	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée			10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
lundi 21 octobre de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		7h15 : messe basse	

mardi 22 octobre de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe chantée	11h30 messe basse	11h15 messe basse	
mercredi 23 octobre St Antoine-Marie Claret	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse		
jeudi 24 octobre St Raphaël, archange	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse		
vendredi 25 octobre de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			
Pèlerinage du Christ-Roi à Lourdes 26, 27 et 28 octobre				
samedi 26 octobre De la Sainte Vierge	<i>Pas de permanence du prêtre ni de messe au Férétra</i>	11h30 messe basse		
dimanche 27 octobre Fête du Christ-Roi	8h00 : messe basse Pas de Messe à 9h00 10h30 : Messe basse			10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
lundi 28 octobre Sts Simon et Jude, apôtres	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			
mardi 29 octobre de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			
mercredi 30 octobre de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			
jeudi 31 octobre de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse		
vendredi 1^{er} novembre Fête de tous les Saints	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée			10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
samedi 2 novembre Commémoration de tous les fidèles défunts	15h : permanence du prêtre (abbé Fernandez) 18h30 : messe chantée			17h30 confessions 18h messe basse
dimanche 3 novembre 24 ^{ème} dimanche après la Pentecôte (4 ^{ème} après l'épiphanie)	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée			10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée

Carnet paroissial

Baptêmes :

Noémie GODARD,
le 1^{er} septembre à Toulouse

Sépultures :

Mme TRITZ,
le 6 septembre à Toulouse
Mme Brigitte RIVIERE,
le 27 septembre à Toulouse

26, 27 et 28 octobre **Pèlerinage à Lourdes** **- transport des malades -**

Comme chaque année, M. Delmotte propose d'accompagner les malades à Lourdes jusqu'à l'Accueil Notre-Dame où ils seront ensuite pris en charge par les Sœurs du Rafflay

Renseignements et inscriptions :

M. Delmotte
06.86.46.20.43

Les dates à retenir

- * **6 octobre** : Visite de M. l'abbé Boivin, 1^{er} Assistant du District, à Toulouse.
- * **20 octobre** : à la sortie des messes, quête pour les missions de la FSSPX.
- * **26, 27 et 28 octobre** Pèlerinage du Christ-Roi à Lourdes.
- * **30 novembre** : récollection de l'Avent.

Honoraires des messes

1 Messe : 17€

1 NEUVAIN de Messes : 170€

1 TRENTAIN : 680€

Prieuré saint Dominique
2245 av. des Platanes
31380 GRAGNAGUE
tél. : 05 61 74 27 93

N.D. du Férétra
Place saint Roch
TOULOUSE
tél. : 05 61 55 42 88

Chapelle du Sacré-Coeur
24 rue Mahuziès
81100 CASTRES
tél. : 05 63 72 15 66

École Saint-Jean Bosco
14 rue des Artistes
31200 Toulouse
tél. : 05 61 57 32 50